

Voici les évènements et les informations du premier semestre 2012

BUDGET 2012

Le 10 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour élaborer le budget 2012. Après l'approbation du compte administratif 2011, le budget 2012 a été voté à l'unanimité des membres présents :

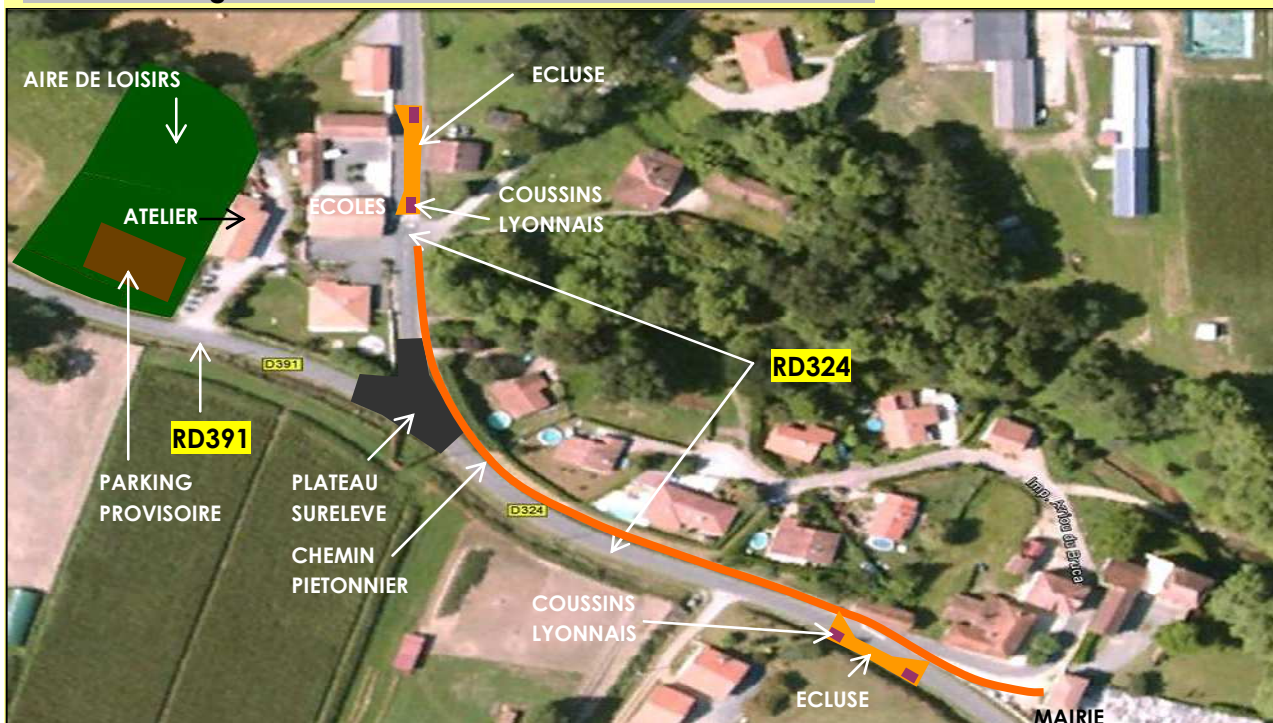
- section fonctionnement : **751 631 €**
- section investissement : **989 550 €**

La municipalité a décidé d'investir dans de lourds travaux étalés sur 2012 et 2013 :

- sécurisation et aménagement paysager de l'entrée du bourg
- création d'une aire de loisirs
- réorganisation de la zone scolaire

Pour financer ces investissements couverts en partie par un emprunt, le conseil municipal a décidé d'augmenter le montant de la recette des 3 taxes communales de 3% (Habitation, Foncier Bâti et Foncier Non Bâti).

La dernière augmentation de ces taux communaux date de 1989.



AMENAGEMENT DE LA VOIRIE SUR LA TRAVERSEE DU BOURG

Début septembre, un grand projet concernant la mise en sécurité des entrées nord et ouest du bourg verra le jour, à travers la création d'aménagements routiers et paysagers. La zone impactée s'étend du groupe scolaire au nord et de l'atelier communal à l'ouest, jusqu'au niveau de la mairie. Parallèlement à l'aménagement de la voirie, un chemin piétonnier reliant les écoles et la mairie sera créé, côté lotissement Arriou du Bruca. Un passage protégé permettra de traverser la route en face des écoles. Dans cette zone, la voie sera rétrécie par une circulation alternée appelée "écluse" : les véhicules quittant le bourg seront prioritaires. Quelques places de stationnement seront également aménagées le long des bâtiments scolaires. Au niveau de la mairie, une deuxième écluse sera construite, le sens prioritaire sera le même que devant les écoles. Des ralentisseurs de type "coussins lyonnais" seront positionnés aux entrées et sorties de chaque écluse.

En prévision des travaux sur la RD 324 qui longe les écoles, un parking provisoire sera aménagé courant juillet sur le terrain communal nouvellement acquis, situé derrière l'atelier. Ainsi, les parents d'élèves pourront stationner leurs véhicules en toute sécurité dès la rentrée de septembre.

COLUMBARIUM

En France, la crémation est de plus en plus pratiquée depuis une vingtaine d'années. Pour anticiper les demandes à venir sur notre commune, un columbarium a été installé dans le cimetière. Il comporte 12 cases funéraires familiales pouvant recevoir chacune deux ou quatre urnes, ainsi qu'un jardin du souvenir permettant d'épandre les cendres. Son coût est de 7 164 € TTC (entreprise Tastet). Le socle en béton a été réalisé par les agents techniques communaux.



ECOLE MATERNELLE

Afin de permettre l'accès à l'école maternelle aux personnes à mobilité réduite, un plan incliné a été construit. Il permet ainsi de monter sur la terrasse devant le bâtiment. De même, pour améliorer la sécurité, les dalles gravillonnées trop glissantes de la terrasse ont été remplacées par un carrelage antidérapant de type "extérieur" (coût 556 € TTC). Ces travaux ont été réalisés par nos agents techniques.



BOIS DE CHAUFFAGE

Il y a encore du bois de chauffage disponible
**Le stère (bois coupé à 2m) est vendu
30 € à retirer en bordure de parcelle
ou 35 € livré au domicile**

Si vous êtes intéressés,
faîtes-vous connaître en mairie

QUILLIER



Le nouveau quillier est opérationnel depuis la fin du mois de mai. Sa construction, réalisée par les agents techniques communaux, a pris plus de temps que prévu, aussi la municipalité tient à présenter ses excuses aux "quillayres" qui ont dû patienter de longs mois avant de pouvoir relancer les boulons et faire tomber les quilles.

ESPACES VERTS

Cette année, la mise en place des massifs paysagers a été confiée à un prestataire de services "Les jardins de Nonères". Cette entreprise adaptée départementale est intervenue sur la commune à quatre reprises pour la plantation des fleurs annuelles, le désherbage des massifs fleuris et la taille des rosiers et des haies. Pour l'entretien des fleurs et des espaces verts, la commune a embauché Jean-Marc Sénéchaud pour une période de trois mois à partir du lundi 11 juin.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- | | |
|---------------------|--|
| 3 au 6 août | fêtes patronales
Comité des fêtes et Associations |
| 25 août | concours de pétanque ouvert à tous
Colverts pétanque |
| 9 septembre | ball-trap de l'ACCA |
| 15 septembre | vide grenier des Aînés |
| 20 septembre | concours de pétanque licenciés
Colverts pétanque |